

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

---

### **Réunion du Samedi 29 Septembre 2018 à 09 heures au siège du District de la Gironde à Bruges**

**Président** : M. Alexandre GOUGNARD

**Présents** : Mmes LAGARDE Valérie, LUCAS Nathalie – MM. BANEY Hubert, BARAT Erik, BIDART Jean Luc, CHAUVIN Jean Bernard, COENE Éric, DARMUZEY Yvon, DARRIET Didier, DEBINSKI Alain, DIAS Nelson, DUBARRY Christian, DUBEDAT Jean Pierre, DUPIOL Alain, GAUD Raymond, GAUDET Michel, GOMEZ Antoine, GRELOT Julian, GRENIER Patrick, GRESSER Bernard, HUGUET Frédéric, LAGU Michel, LALANNE Joel, LUCANTE Robert, SARRAUTE Romain, SOUBABERE Pierre.

**Assistent** : M. Nicolas SOULÉ (Directeur en charge de la Direction Administrative et Affaires Générales), Mme FROIDEFOND Delphine (Secrétaire de Direction).

**Excusés** : MM. CATALAA Jean Louis, DESCHAMPS Christophe, GOUBET Philippe.

---

M. Alexandre GOUGNARD n'assiste pas aux deux premiers points du Comité de Direction, étant directement concerné par un des deux.

M. Jean-Luc BIDART, Vice-Président Délégué, prend la parole et énumère ces dossiers.

Il rappelle que le 27 janvier 2018, le Comité de Direction du District de la Gironde réuni à Langon, a voté le principe d'indemnisation du Président du District.

Le 23 Juin 2018 lors de l'Assemblée Générale à Villenave, les clubs du District de la Gironde élargissaient le principe de rémunération (ou indemnisation) aux membres du Comité de Direction en votant l'ajout de l'Article 13.8 des Statuts qui énonce dans son point 1 : « Certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération (ou indemnisation) dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif. Leur nombre, les modalités et le montant de cette rémunération (ou indemnisation) sont fixés par le Comité de Direction, à la majorité des deux tiers de ses membres présents, en dehors de la présence des dirigeants concernés, conformément aux dispositions des articles 261-7.1.d et 242 C du Code général des Impôts.

La Cellule R.H. s'est saisie de l'étude de la demande d'indemnisation d'Alexandre GOUGNARD, Président du District de la Gironde car celui-ci a fait savoir qu'il souhaitait prétendre à cette possibilité. Un process a été mise en place pour traiter toute demande de rémunération ou d'indemnisation.

Robert LUCANTE et Frédéric HUGUET se chargent de présenter le process.

Les 5 Articles sont énumérés, à savoir :

#### Article 1<sup>er</sup> : la demande

Le candidat formalise par écrit une demande motivée dans laquelle il précise également le montant et la date de prise d'effet du régime indemnitaire qu'il souhaite voir lui être appliqué.

#### Article 2 : la saisine

Le président ou le bureau saisit alors la commission RH qui sera chargée d'instruire la demande.

#### Article 3 : l'instruction

La commission RH instruit la demande en réunion plénière. Dans le cas, où l'un de ses membres serait le demandeur, il ne participe pas à l'instruction du dossier. Si l'instruction du dossier le nécessite, la commission RH peut être amenée à auditionner le demandeur afin de recueillir toute information complémentaire.

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

A l'issue de l'instruction du dossier, la commission RH émet un avis (favorable ou défavorable) et des éventuelles préconisations quant aux modalités d'attribution à destination du bureau de direction pour examen et inscription éventuelle de la demande à l'ordre du jour du comité de direction.

### Article 4 : le vote

Dans le cas, où le bureau décide d'inscrire la demande à l'ordre du jour du comité de direction, la demande, le rapport de la commission RH ainsi que la proposition du bureau sont présentés aux membres du comité de direction.

Conformément à l'article 13.8 des statuts, l'attribution d'une rémunération ou (indemnisation) à un(e) membre du comité de direction ainsi que les modalités d'attribution (nature, montant, date d'effet et durée...) devront être ratifiées par les 2/3 des membres présents, le demandeur quittant la séance au moment de l'évocation de sa demande et ne participant pas à la délibération.

### Article 5 : la révision, suspension ou révocation

Une clause de révision, suspension ou révocation a été ajoutée dans le dispositif. En effet, dans le cas où les conditions ayant conduit à l'attribution d'une rémunération (ou indemnisation) ne serait plus remplies (absence, maladie, démission, modification de mandat...), la révision, suspension ou révocation de la rémunération (ou indemnisation) au profit d'un(e) bénéficiaire membre du comité de direction pourra faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour du comité de direction sur demande du bureau ou d'au moins 1/3 des membres du comité de direction. Les conditions de vote restent inchangées (majorité des 2/3 des membres du comité de direction présents).

Le process a été validé lors du Bureau de Direction du Lundi 24 Septembre pour mise à l'ordre du jour du Comité de Direction de ce jour.

Intervention de notre Trésorier, Raymond GAUD, relatant le mail envoyé par ses soins au Cabinet Accord Sport afin d'obtenir réponses à des questions sur le traitement social et fiscal de ce type de rémunération ou d'indemnisation.

Il procède à la lecture du mail évoqué.

Un focus particulier est fait par Robert LUCANTE et Frédéric HUGUET sur l'article 5 du dispositif qui prévoit les conditions de « modification, suspension ou révocation de l'indemnisation... »

A l'issue des échanges, il est procédé au vote.

## VOTES - PROPOSITION ET VALIDATION DES PROCESS

- ❖ **Proposition et validation des process de traitement des potentielles demandes de rémunération ou indemnisation d'un membre du comité de direction dans le cadre de l'article 13.8 des statuts du District de la Gironde.**

*Le vote s'effectue à main levée.*

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 26

**Il est validé à l'unanimité.**

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

❖ **Proposition et validation de la demande, de M. Alexandre GOUGNARD, faite dans le cadre de l'article 13.8 des statuts du District de la Gironde (Rémunération ou indemnisation des membres du Comité Directeur)**

Christian DUBARRY rappelle que le Comité de direction du 27 janvier 2018 ayant voté le principe d'indemnisation de son Président, le vote du jour ne vise pas à revenir sur ce principe qui est donc acquis, le Comité de direction doit se prononcer sur les modalités d'attribution de cette indemnisation. Il détaille et énumère les trois points sur lesquels la commission RH a émis des préconisations ainsi que leurs fondements. La commission s'est en effet prononcée sur la date de prise d'effet, la durée et le montant :

- Date d'effet : 18 novembre 2018, correspondant au 1er jour suivant la date de prise d'effet de départ à la retraite,
- Durée : jusqu'à la fin du mandat,
- Montant : 1 000 € par mois.

Au tour de table, une précision est amenée concernant la réversion de la LFNA (PV du 03/05/2018) au travers du rappel de l'extrait du PV du 03 Mai 2018 LFNA : « Rappel sur la proposition d'indemnisation des Présidents de District ou de leur Président Délégué : Cette disposition n'est en aucun cas obligatoire. Elle peut être mise en place pour permettre à un Président de district de consacrer plus de temps à sa mission auprès des clubs de son territoire et de mener à bien le programme pour lequel il a été élu. Il est rappelé que le montant de cette indemnisation est à hauteur de 75 % du smic. Il est également rappelé que la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine participera à hauteur de 50% de cette somme. En tout état de cause, liberté à l'institution «district» de la mettre en place ou non ».

Jean-Luc BIDART donne la parole à chacun des membres qui le souhaitent. Le Trésorier Général rappelle qu'ayant voté contre le principe d'indemnisation, il ne peut voter favorablement à une quelconque indemnisation quel que soit son montant. A l'issue des échanges, il est procédé au vote sur la base de la proposition de la commission RH validée lors du bureau du 24 septembre.

Le vote s'effectue à bulletin secret.  
26 votants.

Conformément à l'article 13.8 des statuts, le demandeur, Alexandre GOUGNARD, absent lors des échanges, n'a pris part au vote.

### **Résultats**

Contre : 4  
Abstention : 3  
Pour : 19

**La proposition est acceptée, le vote est validé.**

10h30 – M. GOUGNARD prend part au Comité de Direction

Jean-Luc BIDART, Vice-Président Délégué, lui communique les votes obtenus.

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### INFORMATIONS DIVERSES DU PRESIDENT

Remercie les Membres du Comité de Direction d'avoir voté à l'unanimité le process.

Pensée très émue pour Samir ZOLOTA dont le papa est décédé.

#### Mouvement de personnels et élus :

Il adresse ses sincères félicitations à Julian GRELOT, celui-ci a été recruté par la LFNA au 01 octobre 2018 en tant que Conseiller Technique en Arbitrage. Julian GRELOT démissionnera de ses fonctions au sein du District de la Gironde au 30 Septembre 2018.

Par conséquent, Alexandre GOUGNARD propose au Comité de Direction de remplacer M. Julian GRELOT au poste de responsable du Pôle Arbitrage, avec une prise de fonction au 1er octobre 2018, par M. Samir ZOLOTA.

#### **Validé à l'unanimité**

Siham BOULTAM est arrivée sur le District de la Gironde, mise à disposition par la LFNA jusqu'à la fin de la saison avec comme objectif son intégration définitive au sein de notre District, si qualité de service au rendez-vous.

Départ d'Olivier GUITON, CTD DAP, qui intègre la LFNA au 01/10/2018.

Jérémy LESSELIER, CTD DAP, démissionnaire du District du Lot et Garonne, a été recruté par la LFNA. Il est mis à disposition sur le District de la Gironde.

Laurence TACH fait valoir ses droits à la retraite courant novembre.

Le recrutement sur un poste de CTD PPF sera très prochainement lancé.  
Frédéric PARISOT devrait postuler.

#### Remerciements adressés à :

La Cellule RH et le Bureau qui ont travaillé sur le Process.

MM. Hubert BANEY, Alain AGUILAR pour tous les travaux effectués cet été.

#### Partenariat

- Un Accord de partenariat a été conclu avec les GIRONDINS de BORDEAUX. Ils souhaitent se rapprocher du monde amateur. La D1 Féminine souhaite lancer les Escort Kids et ramasseuses de balle lors de chaque rencontre, les clubs de Gironde seront invités à y participer.
- Un rdv est fixé avec le Directeur du syndicat Viticole des Côtes de Bourg.
- Contact pris avec l'Etablissement LE BIHAN pour un futur partenariat.
- Négociation avec le Crédit Agricole qui souhaiterait devenir sponsor de la Coupe U17 de Gironde.

#### Organismes Bancaires

Frédéric HUGUET précise que les transferts des comptes Crédit Agricole et Banque Courtois ont été finalisés. Désormais au niveau de ces deux organismes bancaires, le District est traité par les services « institutionnels » et non plus en agences.

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

Les trois principales banques du District ont été sollicitées sur le sujet de l'optimisation des flux bancaires, à ce jour seul le Crédit Mutuel n'a pas encore accédé à notre demande de rendez-vous.

Raymond GAUD explique que les fonds que nous avons à la Caisse d'Épargne, ont été transférés à la Caisse des Dépôts, ce qui correspond à la procédure normale lors de la disparition d'une personne morale, comme cela a été le cas avec la fusion.

Même si les sommes en jeu sont très peu significatives (quelques dizaines d'euros), une demande va être faite auprès de la caisse de dépôt pour récupérer les fonds.

### Point Agenda

29/06/2019 : Assemblée Générale de la LFNA

22 et 29/06/2019 : Finales Régionales des Vainqueurs de Coupes Départementales

07/06/2019 : Assemblée Générale de la LFA

08/06/2019 : Assemblée Générale de la FFF

15 et 16/06/2019 : Journée Nationale des Débutants

24/11/2018 : Assemblée Générale Financière de la LFNA à Angoulême

Proposition : 08/05/2019 : ½ Finales des Coupes de Gironde

Proposition : 08 et 09/06/2019 : Finales des Coupes Départementales de Gironde

Proposition : 22/06/2019 : Assemblée Générale District et Finales Championnat Clubs D1 VIP

04/10/2018 : Rdv Marie-Laure JULIAN, Foot 33, pour mettre en place un concours

05/10/2018 : Rdv Société St Onse afin de discuter de la Journée Nationale des Débutants

06/10/2018 : Journée Rentrée Football Féminin (Stade du Jard à Mérignac)

09/10/2018 : Réunion avec tous les clubs Futsal

11/10/2018 : Rdv avec le Directeur du Syndicat Viticole des Côtes de Bourg

22/10/2018 : Bureau de Direction du District à Bruges

27/10/2018 : Comité de Direction du District à Bruges

03/11/2018 : AG Elective District des Pyrénées Atlantiques

09/11/2018 : Réunion pour le Centenaire du Club CM. Floirac (Grand tournoi des sélections U14 des 12 Districts de l'Aquitaine le 27 et 28 Avril 2019)

Décembre 2018 : Déterminer la date de l'Arbre de Noël

### Courrier FC. PINEUILH – Futsal (582306)

Souhaite participer au Championnat Futsal du District de la Dordogne cette saison pour des raisons de proximité.

*A titre exceptionnel, le Comité de Direction a décidé, vu la création de l'équipe Futsal, d'autoriser le club de Pineuilh à participer dans le championnat Futsal du District de la Dordogne.*

*Cette dérogation est valable uniquement cette saison, et l'équipe devra obligatoirement réintégrer le championnat du District de la Gironde dès la saison prochaine.*

### Rappel

Deux équipes Féminines Seniors de Dordogne (FC. BERGERAC PERIGORD FC / MONTPON MENESPLET) et une équipe Féminine Seniors de Lot et Garonne (FC. MARMANDE) ont intégré le Championnat de Gironde. Elles ne participeront pas aux Coupes de Gironde.

Le District de la Gironde va mettre en place la FMI en U13. Une opération de commande de tablettes va être lancée auprès des clubs de la Gironde. Des formations FMI vont être organisées.

Une astreinte FMI le week-end est à prévoir.

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

**Centenaire du Club CM. Floirac les 27 et 28 Avril 2019** : Les sélections U14 des 12 Districts de l'Aquitaine participeront à ce Grand tournoi. Les techniciens seront en charge de cette organisation.

### CDOS du 24/09/2018

Remerciements à Bernard GRESSER pour avoir représenté le District de la Gironde lors du Congrès extraordinaire du mouvement sportif organisé par le CDOS.

Il explique qu'une pétition a été lancée et mis en ligne sur le site du CNOSF « Sport pour tous, Tous pour le sport - Nous, sportifs, dirigeants de clubs, bénévoles, passionnés, citoyens : Demandons que le sport bénéficie de moyens à hauteur de ses apports humains, économiques et sociétaux ».

Le District va relayer l'information auprès de tous ses clubs via notre site.

### Statistiques Licenciés au 26 Septembre 2018 (voir page 11)

+ 0,6 % de licenciés par rapport à la Saison 2017/2018.

### Permanence Week-end

Arbitrage, Terrains impraticables.

Lister les tâches à réaliser et les personnes à contacter.

Mettre une procédure en place.

### Journée Nationale Débutants 2019 – U6/U7 et U8/U9

Les 15/16 Juin 2019 sur la Plaine des Sports Colette BESSON à BORDEAUX LAC.

Jean-Luc BIDART énumère les grandes lignes du projet :

- Mettre en place des Commissions de travail
- Mobiliser le maximum de personnes sur cette opération
- Décision fin octobre, début novembre, les bénévoles du District suffiront-ils ou faudra-il faire appel à des bénévoles extérieurs
- Partie Technique et Administrative (visite du site semaine prochaine par les techniciens)
- Restauration (Food Truck envisagé)

## PROPOSITION ET VALIDATION DES OBSERVATEURS ET ACCOMPAGNATEURS DE LA CDA

### LISTE DES OBSERVATEURS DE LA CDA

1) Sont nommés « Observateurs de la CDA » pour la saison 2018-2019, tous les arbitres de ligue et/ou de la fédération rattachés au District de la Gironde.

2) Sont nommés « Observateurs de la CDA » pour la saison 2018-2019, tous les observateurs de ligue et/ou de la fédération rattachés au District de la Gironde.

3) Sont nommés « Observateurs de la CDA » pour la saison 2018-2019, les personnes suivantes :

BADAUT Serge	BARRIERE Claude	BOMIN Jean-Marie
CARSOULLE Roland	CLEZARDIN Cédric	DA SILVA Agostinho
DUCOIN Martial	DUPIOL Alain	LACOSTE Jean-Pierre
LAGARDERE Jean-Luc	RABOISSON Didier	RABOISSON Michel
RAPET Jean-Marie	SANTISTEBAN Manuel	SEILLIER Nicolas
SEINCE Jean Yves	TALBOT Nicolas	TAMISIER Nicolas
VAISSEAU Michel	VIDAL Patrick	



## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

*Cette liste des observateurs est susceptible d'évolution en cours de saison sur proposition de la CDA et validation du Comité de Direction.*

### LISTE DES ACCOMPAGNATEURS DE LA CDA

1) Sont nommés « Accompagnateurs de la CDA » pour la saison 2018-2019, tous les observateurs de la CDA.

2) Sont nommés « Accompagnateurs de la CDA », les personnes suivantes :

BREAUD Christopher	COLLONNAZ Brice	DUPUCH Bernard
FOURCADE Alexandre	FONTAYNE Christopher	LEPREGASSIN Freddy
MABED Mahfoud	MAUPETIT Bruno (réfèrent en arbitrage de club)	
SUET Grégory	GRENIER Fabien	

*Cette liste des Accompagnateurs est susceptible d'évolution en cours de saison sur proposition de la CDA et validation du Comité de Direction.*

Les Arbitres « Débutants » doivent être accompagnés 9 fois dans la saison.

Robert LUCANTE précise, en tant que Président de la Commission de Discipline, que les Observateurs sont mal identifiés.

Des tours de cou vont être réalisés pour tous les officiels sur le territoire de la Gironde (Observateurs, Délégués, Membres de Commission...).

Joël LALANNE signale que l'Observateur devrait se présenter en arrivant au Stade au Président du Club.

Un rappel est à faire aux Observateurs par le biais de la Commission. Un reportage sera monté sur les fonctions des Observateurs, Délégués et diffusé sur le site.

**Validé à l'unanimité.**

### PROPOSITION ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA C.D.A.

***Le règlement intérieur est validé par le Comité de Direction (Annexe 1)***

### PROPOSITION ET VALIDATION DU PRESIDENT DE LA C.D.A.

Sur proposition de la Commission Départementale des Arbitres, Patrick GRENIER est désigné comme Président pour la Saison 2018/2019.

***Le Comité de Direction valide sa nomination.***

### PROPOSITION ET VALIDATION DES MEMBRES DE LA CELLULE ETHIQUE/VALEURS CITOYENNES

**Réfèrent :** COËNE Éric

**Membres :**

CANDAU Marion

DEMOULIN Patrick



## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

DORIAN Denis  
LEITAO Antonio  
MICHAUD Jean-Claude  
MICHELENA Bernard  
TACH Laurence  
**Référent Salarié** : BELIS Nicolas (Salarié)

*La Composition de cette Cellule est validée par le Comité de Direction.*

### PROPOSITION ET VALIDATION DES ENTENTES

*Les ententes sont validées par le Comité de Direction (liste ci-dessous).*

### PRESENTATION DES CONTRATS D'OBJECTIFS

Présentation sommaire qui sera revue et développée lors du prochain Comité de Direction

### POINT R.H. – EMPLOIS CIVIQUES

Nicolas SOULÉ (Directeur) et Robert LUCANTE communiquent les qualités requises pour ces 3 postes

- ❖ Promotion du Foot à l'Ecole & Déploiement du Programme Educatif Fédéral,
- ❖ Valeurs du Football par l'Apprentissage de Règles de vie – Les Actions Citoyennes – Les Actions de Féminisation,
- ❖ Promouvoir les valeurs véhiculées par le Sport – Promouvoir les Nouvelles Pratiques (Futsal, Beach Soccer) – Accompagner les Clubs par l'Apprentissage des Règles de Jeu (via l'Arbitrage).

Emile DUBEARN a été retenu pour le premier poste.

Les candidats des deux autres postes vont être reçus dans les jours à venir.

Théo LAGARDE sera remercié pour son stage, saison 2017/2018, par l'attribution d'un bon d'achat de 150 € au club VIP.

### DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION UNAF GIRONDE et AEF GIRONDE

Courriers des deux Amicales demandant le renouvellement de leur subvention.

*Le Comité de Direction valide la somme de 500 €, allouée à chacune de ces deux amicales.*

### TOUR DE TABLE

#### **Patrick GRENIER – Président de la Commission Départementale des Arbitres**

L'AFCAM va attribuer des récompenses à plusieurs Arbitres (multisports) notamment 3 pour le Football, lors de la rencontre du 28 octobre 2018 : FC. GIRONDINS BX / NICE, accès sur la Féminisation au Stade Matmut à 17h00.

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### **Nathalie LUCAS – Présidente du Pôle Féminisation**

➤ Remercie la CDA et CDPA pour leur future implication lors de la Journée « Rentrée du Football Féminin » le Samedi 06 Octobre 2018 au stade du Jard de Mérignac. Des jeunes arbitres ont été demandés pour couvrir tous les matches U13F et U17F ainsi que des Membres de la CDA et CDPA afin d'accompagner et encadrer les jeunes filles qui feront la touche et éventuellement les guider pour une future formation en arbitrage.

Un stand Arbitrage sera tenu avec des vidéos, quiz... ainsi qu'un stand maquillage.

Photos et vidéos seront réalisées afin de confectionner un montage promotionnel pour la Coupe du Monde des Féminines.

➤ Organisation d'un grand concours de dessin sur toute la Gironde pour les jeunes « Soutien à l'équipe de France ».

### **Julian GRELOT – Président du Pôle Arbitrage**

Pour sa dernière intervention car il a été recruté par la LFNA au 01.10.2018 en tant que Conseiller Technique en Arbitrage. Il est heureux de pouvoir faire de sa passion, son métier.

Il remercie tous les membres pour leur soutien pendant ces 2 saisons.

Samir ZOLOTA prendra sa relève, sans aucune crainte, la voie est tracée...

Il souhaitait s'inscrire dans la constitution de ce grand et beau District de la Gironde et satisfait de l'avoir fait.

Il a prévu d'offrir un pot de l'amitié, à l'issue de la réunion.

### **Erik BARAT**

Inauguration des vestiaires du Stade de Montcaret. Remerciements à Eric COENE pour ses mots justes délivrés lors de son discours.

### **Romain SARRAUTE – Représentant des Arbitres**

L'UNAF a prévu d'organiser son Arbre de Noël le 5 Janvier 2019.

### **Jean-Pierre DUBEDAT – Président du Pôle Compétitions**

Dans un réflexe d'économies, il serait bon de revoir les contrats d'entretien et autres sur l'Etablissement de Langon.

Remercie Nicolas SOULÉ pour son intervention concernant la téléphonie de Langon.

Au vu des statistiques publiées (page 11), sur le plan des Jeunes l'effet Coupe du Monde s'en ressent.

### **Valérie LAGARDE – Présidente de la Commission Statut des Educateurs**

Aimerait savoir, au niveau RH, comment sont prises les décisions d'embauche.

Désire être informée des décisions prises vis-à-vis des techniciens et informe le Comité de Direction de la situation délicate de l'équipe technique de Gironde.

Raymond GAUD signale que les Membres de la Commission Technique ne vont plus beaucoup sur les actions et c'est bien regrettable.

Frédéric HUGUET, sous le contrôle de Robert LUCANTE, stipule que la cellule R.H. va se pencher sur ce dossier.

### **Eric COENE – Président de la Commission Communication Reportages**

Propose la candidature de M. GUERBARTCHOUK Matthieu, Arbitre, il a participé aux reportages de la Coupe du Monde Féminine en Bretagne.

**Validé à l'unanimité.**



## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### **Yvon DARMUZEY – Responsable Futsal Foot Animation**

A la demande d'Alexandre GOUGNARD, celui-ci s'est penché sur le Futsal Foot Animation.  
Le problème majeur est la disponibilité des salles.  
L'Amicale des Educateurs est prête à donner de son temps.  
Il a élaboré un dossier sur des futurs plateaux Futsal.

### **Alain DUPIOL – Président de la Commission**

La première réunion du Statut de l'Arbitrage a été publiée le 26 Septembre 2018.  
17 dossiers ont été traités.  
5 dossiers mutations Clubs pour raisons personnelles ou professionnelles.  
2 dossiers pour affaires disciplinaires.  
Les clubs en infraction :

- 9 clubs Foot Entreprise
- 5 en D1, 2 en D2 et 6 clubs en D3

Une réflexion est ouverte : comment peut-on aider les clubs Foot Entreprise à se mettre en règle.

### **Jean-Bernard CHAUVIN – Président de la Commission Foot Diversifié**

Remerciements pour la subvention attribuée à l'Amicale des Educateurs.  
Les clubs Foot Loisir du Libournais ont accepté d'établir des feuilles de match et de figurer dans le classement.  
La LFNA nous a demandé d'effectuer les tirages de la Coupe Nationale, ils ont eu lieu au siège du District.

### **Bernard GRESSER – Président de la Commission de Formation**

Une formation F.M.I. sera organisée mi-novembre.  
Le logiciel est vieux de 3 ans. Il désire la nouvelle version. *A ce jour, la F.F.F. n'a pas sorti de nouvelle version.*  
La saison dernière, la Commission Formation avait été élaborée pour mettre en place le programme de formation fédérale du Dirigeant. A ce jour, les Membres ont dû suivre une formation de Formateur Occasionnel auprès de la LFNA.

### **Raymond GAUD – Trésorier**

Emet un avis sur la gestion de toutes les formations par l'IR2F.

Fin de séance à 13H30.

**Le Secrétaire Général**

Joël LALANNE

**Le Président du District**

Alexandre GOUGNARD



COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES - LFNA / DISTRICTS SECTEUR SUD

Catégorie	LFNA			District 24			District 33			District 40			District 47			District 64		
	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution
Libre / Senior	44 876	43 873	-1 003 -2,2%	4 162	3 976	-186 -4,5%	7 101	7 009	-92 -1,3%	2 368	2 370	2 0,1%	1 864	1 838	-26 -1,4%	2 730	2 682	-48 -1,8%
Libre / U19-U18	6 691	6 800	109 1,6%	470	469	-1 -0,2%	1 445	1 469	24 1,7%	408	425	17 4,2%	286	287	1 0,3%	604	599	-5 -0,8%
Libre / U17-U16	7 839	7 965	126 1,6%	517	534	17 3,3%	1 944	2 036	92 4,7%	494	493	-1 -0,2%	373	350	-23 -6,2%	792	857	65 8,2%
Libre / U15-U14	10 194	10 630	436 4,3%	625	687	62 9,9%	2 715	2 779	64 2,4%	622	660	38 6,1%	493	465	-28 -5,7%	1 100	1 214	114 10,4%
Libre / U13-U12	11 946	12 256	310 2,6%	703	739	36 5,1%	3 314	3 397	83 2,5%	763	821	58 7,6%	541	579	38 7,0%	1 389	1 431	42 3,0%
Libre / Foot Anim.	24 135	24 223	88 0,4%	1 424	1 470	46 3,2%	7 508	7 400	-108 -1,4%	1 704	1 702	-2 -0,1%	1 161	1 107	-54 -4,7%	3 300	3 445	145 4,4%
Libre / Senior F	3 471	3 733	262 7,5%	291	324	33 11,3%	729	743	14 1,9%	142	143	1 0,7%	191	188	-3 -1,6%	246	324	78 31,7%
Libre / U18 - U19 F	1 229	1 450	221 18,0%	97	123	26 26,8%	233	299	66 28,3%	42	44	2 4,8%	25	40	15 60,0%	118	137	19 16,1%
Libre / U14 - U17 F	1 046	1 199	153 14,6%	78	90	12 15,4%	238	271	33 13,9%	42	57	15 35,7%	31	42	11 35,5%	84	105	21 25,0%
Libre / U10 - U13 F	951	1 151	200 21,0%	44	67	23 52,3%	236	276	40 16,9%	55	79	24 43,6%	25	32	7 28,0%	111	133	22 19,8%
Libre / U6 - U9 F	1 436	1 627	191 13,3%	88	97	9 10,2%	338	359	21 6,2%	67	97	30 44,8%	59	68	9 15,3%	186	223	37 19,9%
Foot Entreprise	950	945	-5 -0,5%				840	851	11 1,3%									
Futsal	833	738	-95 -11,4%	31	58	27 87,1%	231	246	15 6,5%	54	51	-3 -5,6%			0	1	-1 -100,0%	
Foot Loisir	2 296	2 244	-52 -2,3%	19	27	8 42,1%	831	996	165 19,9%	24	28	4 16,7%	2	2	0 0,0%	1 057	1 010	-47 -4,4%
PRATIQUANTS	117 893	118 834	941 0,8%	8 549	8 661	112 1,3%	27 703	28 131	428 1,5%	6 785	6 970	185 2,7%	5 051	4 998	-53 -1,0%	11 718	12 160	442 3,8%
Dirigeants	16 148	15 549	-599 -3,7%	1 236	1 185	-51 -4,1%	3 114	3 017	-97 -3,1%	833	858	25 3,0%	700	650	-50 -7,1%	1 268	1 279	11 0,9%
Dirigeantes	3 195	3 185	-10 -0,3%	351	336	-15 -4,3%	593	561	-32 -5,4%	162	186	24 14,8%	149	145	-4 -2,7%	189	195	6 3,2%
Educ. Féd. / Animat.	2 081	2 065	-16 -0,8%	224	209	-15 -6,7%	415	448	33 8,0%	173	160	-13 -7,5%	64	66	2 3,1%	202	233	31 15,3%
Entrain./ Monit.	699	740	41 5,9%	53	55	2 3,8%	206	220	14 6,8%	38	48	10 26,3%	22	21	-1 -4,5%	79	74	-5 -6,3%
Ayant Droit	1 423	1 122	-301 -21,2%	89	813	724 813,5%	108		-108 -100,0%	80	44	-36 -45,0%	21		-21 -100,0%	79	84	5 6,3%
Arbitre	1 849	1 720	-129 -7,0%	154	142	-12 -7,8%	410	383	-27 -6,6%	90	82	-8 -8,9%	87	88	1 1,1%	147	119	-28 -19,0%
TOTAUX	143 288	143 215	-73 -0,1%	10 656	11 401	745 7,0%	32 549	32 760	211 0,6%	8 161	8 348	187 2,3%	6 094	5 968	-126 -2,1%	13 682	14 144	462 3,4%

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### LISTE DES ENTENTES 2018/2019

Club Administratif

Clubs de L'entente

#### Seniors/Seniors F

Aillas Auros (féminines)	Aillas Auros - Toulennes
Coutras	Coutras - Guitres
Guitres (Seniors F)	Guitres - Coutras
Savignac	Savignac – Aillas Auros
St Médard en Jalles (Seniors F)	St Médard en Jalles – Le Haillan – ENTENTE ANNULEE
Sud Gironde (Seniors F)	Sud Gironde - Bazas

#### U19-U18

Cadaujac	Cadaujac - Montesquieu
Estuaire Haute Gironde	Estuaire Haute Gironde - Blaye
Medoc Océan	Medoc Océan – Ste Hélène
St Laurent Cocarde	St Laurent Cocarde - Pauillac
St Laurent St Gervais	St Laurent St Gervais – Cubzac

#### U17-U16- U17 F

Belin Beliet	Belin Beliet – Le Barp
Coteaux Bourgeais	Coteaux Bourgeais – Berson
Estuaire Haute Gironde	Estuaire Haute Gironde - Blaye
Gironde La Réole	Gironde La Réole – Caudrot – Bleuets Macariens
Izon Vayres	Izon Vayres - Yvrac
Le Haillan (U17 et U17 F)	Le Haillan – St Médard en Jalles
Montesquieu FC	Montesquieu – Cadaujac
Pauillac	St Laurent Cocarde - Pauillac
St Médard de Guizières	St Médard de Guizières – Les Artigues de Lussac

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### Club Administratif      Clubs de L'entente

<b>U15-14</b>	
Avensan Moulis Listrac	Avensan Moulis Listrac – Ste Hélène – Médoc océan
Bassin Arcachon	Bassin Arcachon - Cazaux
<b>Beautiran</b>	<b>Beautiran – Stade St Médardais</b>
<b>Belin Beliet</b>	<b>Belin Beliet – Le Barp</b>
Caudrot Vaillante	Caudrot Vaillante – Bleuets Macarien
Estuaire Haute Gironde	Estuaire Haute Gironde - Blaye
<b>Fargues</b>	<b>Fargues – Fraternelle Landiras</b>
Guitres	Guitres - Coutras
Monsegur	Monségur – Lamothe Mongauzy
<b>Montesquieu FC</b>	<b>Montesquieu – Cadaujac</b>
Morizes	Morizes – Sauveterre
Pessac Chataigneraie	Pessac Chataigneraie – Pessac Alouette
St Denis de Pile	St Denis de Pile - Abzac
St Germain D'esteuil	St Germain D'esteuil – Médoc Atlantique - Bégadan
<b>St Laurent St Gervais</b>	<b>St Laurent St Gervais – Cubzac</b>
St Médard en Jalles	St Médard en Jalles – Le Haillan
<b>St Médard de Guizières</b>	<b>St Médard de Guizières – Les Artigues de Lussac</b>
St Seurin Cadourne	St Seurin Cadourne – St Estèphe – Pauillac – Cissac
St Sulpice et Cameyrac	St Sulpice et Cameyrac – La Laurence
Vallée de Garonne	Vallée de Garonne – Fc Des Graves
Verdelais	Verdelais – Ste Croix du Mont

<b>U13-U12 (U13F)</b>	
Caudrot Vaillante	Caudrot Vaillante – Bleuets Macarien
<b>Coutras</b>	<b>Coutras – Guîtres – St Christophe de Double</b>
<b>Gensac Montcaret</b>	<b>Gensac Montcaret – Pellegrue</b>
Le Haillan (U13 F)	Le Haillan – St Médard en Jalles
<b>Medoc Atlantique</b>	<b>Medoc Atlantique – St Germain d'Esteuil – Bégadan</b>
Medoc Océan	Medoc Océan – Ste Hélène
St Estèphe	St Estèphe – Pauillac – St Seurin Cadourne – Cissac

## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

### Club Administratif

U13-U12 (U13F)	
Ste Croix du Mont	Ste Croix du Mont – Verdélais
St Laurent St Gervais	St Laurent St Gervais – Cubzac
St Medard de Guizières	St Medard de Guizières – Petit Palais/Puisseguin
St Sulpice et Cameyrac	St Sulpice et Cameyrac – La Laurence
Sud Gironde (U13 F)	Sud Gironde – Bazas
Vallée de Dordogne	Vallée de Dordogne – St Sulpice de Faleyrens
Villandraut/Prechac	Villandraut/Prechac – Fraternelle Landiras

U10/U11	
Cissac	Cissac – Pauillac – St Estèphe – St Seurin de Cadourne
Coutras	Coutras – Guitres – St Christophe de Double
Cubzac les Ponts	Cubzac Les Ponts – St Laurent St Gervais
Gensac Montcaret	Gensac Montcaret – Pellegrue
St Germain d'Esteuil	St Germain d'Esteuil – Begadan – Medoc Atlantique
St Medard de Guizières	St Medard de Guizières – Petit Palais/Puisseguin
St Sulpice de Faleyrens	St Sulpice de Faleyrens – Vallée de Dordogne
St Sulpice et Cameyrac	St Sulpice et Cameyrac – La Laurence
Ste Croix du Mont	Ste Croix du Mont - Verdélais

U8/U9	
Begadan	Begadan – St Germain d'Esteuil – Medoc Atlantique
Cissac	Cissac – Pauillac – St Estèphe – St Seurin de Cadourne
Coutras	Coutras – Guitres – St Christophe de Double
Gensac Montcaret	Gensac Montcaret – Pellegrue
La Laurence	La Laurence – St Sulpice et Cameyrac
St Medard de Guizières	St Medard de Guizières – Petit Palais/Puisseguin
Vallée de Dordogne	Vallée de Dordogne – St Sulpice de Faleyrens



## COMITÉ DE DIRECTION DU 29 SEPTEMBRE 2018

U6/U7	
Begadan	Begadan – St Germain d’Esteuil – Medoc Atlantique
Cissac	Cissac – Pauillac – St Estèphe – St Seurin de Cadourne
Coutras	Coutras – Guitres – St Christophe de Double
Gensac Montcaret	Gensac Montcaret – Pellegrue
La Laurence	La Laurence – St Sulpice et Cameyrac
St Medard de Guizières	St Medard de Guizières – Petit Palais/Puisseguin
St Sulpice de Faleyrens	St Sulpice de Faleyrens – Vallée de Dordogne